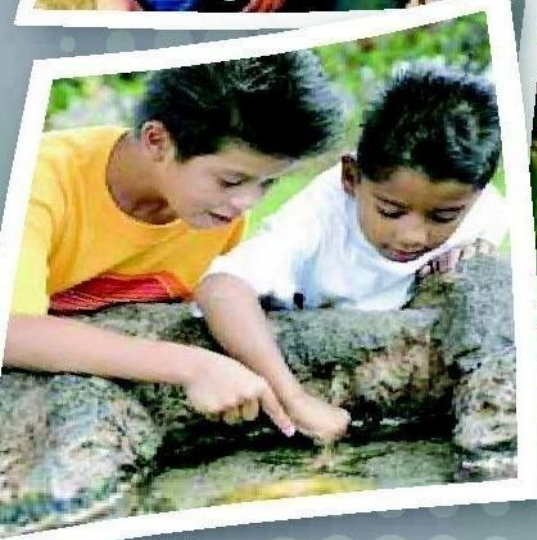
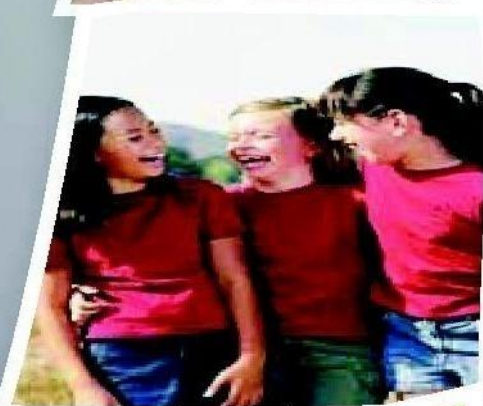


la ligue de
l'enseignement

Fédération de l'Oise



Projet Pédagogique ACM
Amblainville année
2026/2027

I) Introduction

A) La Ligue de l'Enseignement.

1 Les finalités de la ligue de l'enseignement pour la jeunesse

L'objectif premier de notre système éducatif est de **former des citoyens libres et indépendants** capables de réussir leur vie professionnelle et leur vie privée. **Ce rôle devient essentiel dans la réduction d'inégalités.**

Toutes les actions menées par la Ligue de l'Enseignement – mouvement laïque d'éducation populaire – ont pour ambition de **donner à l'enfant les outils permettant à sa personnalité tout entière de s'éveiller et de s'affirmer.** Pour cela, il est nécessaire et indispensable de se référer aux principes fondamentaux suivants :

Avoir une démarche laïque

- Reconnaître à l'enfant **le droit à la différence** : culture, religion, rythme de vie ...
- Favoriser son accès **aux savoirs les plus larges possibles** pour aller vers la plus grande égalité des chances
- Favoriser **toutes les solidarités**, sociales et économiques, **toutes les libertés**, **le sens des responsabilités individuelles.**
- L'aide à **mieux maîtriser le milieu de vie et développer ses capacités d'analyse critique**

Favoriser un fonctionnement démocratique

- Lui permettre d'avoir **une attitude responsable** : respecter l'Autre dans son individualité, son intégrité, ses différences.
- Reconnaître l'Enfant comme un **futur citoyen** et **savoir lui transmettre le pouvoir de**
- **Donner son avis**

Favoriser l'épanouissement de l'Enfant, être global

- Lui permettre **la découverte de l'environnement naturel et humain.**
- Lui proposer **des rythmes de vie adaptés à ses besoins.**

Favoriser l'autonomie de l'Enfant

- Lui permettre de **passer d'un état de dépendance à l'autonomie la plus complète possible**, en n'oubliant jamais qu'il n'est la propriété, ni de sa famille, ni de l'état, ni d'aucun mouvement confessionnel.
- Lui permettre **d'affirmer sa personnalité, son esprit d'initiative, son esprit critique, ses capacités créatives, sa responsabilité.**

Favoriser la socialisation de l'enfant

- Lui permettre d'être un individu lucide, critique, capable :
- **D'affronter la société telle qu'elle est,**
- **D'y vivre tout en la critiquant.**
- **D'avoir les moyens d'agir sur elle pour la transformer, pour l'améliorer.**

Tout ceci pour permettre par le centre de vacances et de loisirs et le centre de loisirs sans hébergement, à l'enfant d'acquérir l'autonomie indispensable à toute vie citoyenne ;

Le centre doit proposer :

- **Un cadre de vie intéressant**
- **Un groupe social enrichissant**
- **Une occasion de découvertes et d'apprentissages par le biais d'une organisation adaptée et d'activités ludiques, sportives, culturelles ou artistiques.**

II) Diagnostic

Cette partie devra être travaillée en équipe afin d'adapter au mieux le projet en fonction des constats de la réalité et de la spécificité du public, du lieu d'accueil et de son environnement. Pour mieux le synthétiser, un projet d'animation par période, viendra abonder ce projet général.

III) Les objectifs du projet pédagogique

A) Les objectifs du centre

1. Objectifs Généraux

Les objectifs généraux du centre de loisirs sont les attitudes que nous souhaitons voir se développer chez les enfants. Ces objectifs s'appuient sur les finalités de la Ligue de l'Enseignement pour la jeunesse.

-  Permettre à l'enfant de devenir un citoyen adulte, responsable, acteur de sa vie.
-  Développer chez l'enfant les grandes valeurs humaines : Solidarité, Tolérance, Laïcité.
-  Favoriser le goût de l'effort chez l'enfant.
-  Favoriser l'épanouissement individuel et collectif

2. Objectifs intermédiaires.

- Permettre à l'enfant de devenir un citoyen adulte, responsable, acteur de sa vie.

- En le responsabilisant.
- En permettant l'expérimentation, le droit à l'erreur.
- En lui permettant de s'opposer, de décider, de choisir.
- En favorisant le « faire-avec ».
- En mettant en valeur ses actions, ses idées.
- En l'initiant à la démocratie.
- En défendant la place de l'enfant au sein de la société.

Chaque enfant a un rythme de développement qui lui est propre. Il peut découvrir par lui-même des activités, sans que l'adulte n'anticipe ses apprentissages, ni n'agisse à sa place. Il ne s'agit pas de sur-stimuler l'enfant sous prétexte qu'il est doté de compétences certaines, mais Plutôt de créer un accompagnement favorable en proposant des jeux et des ateliers en fonction de ses besoins et de ses désirs.

L'enfant doit pouvoir s'exprimer par le jeu en toute liberté et s'évader dans un espace imaginaire au-delà des contraintes de la réalité : c'est le plaisir de jouer librement qui favorise son épanouissement.

- ✓ Mettre en place des activités et des temps de découverte et d'éveil

Les temps de découvertes

Après une autorisation accordée par les parents de façon à prendre des photos des enfants, ces dernières seront affichées à la disposition de tous, parents et enfants, dans le centre. Un blog sur Internet pourrait être envisagé, Ainsi cet outil permettra aux enfants d'échanger sur leur vécu de groupe entre eux et avec leur famille. Des panneaux illustreront la vie du centre tout au long de l'année (sorties, repas, activités, ...).

.

Sorties

Les sorties organisées dans l'année ont pour objectif de permettre aux enfants de découvrir d'autres espaces d'expérimentation manuelle, sensorielle, imaginaire, culturelle, de la nature, sportive... Ces sorties peuvent être organisées sur la commune ou sur d'autres structures comme : à la médiathèque, à la piscine, la plage, dans des parcs, ...

Les séjours

Le droit aux vacances et à la découverte pour tous est un moteur pour nos ACM. Afin de permettre à chacun de découvrir les joies des vacances d'été, des séjours seront organisés pendant les vacances de juillet et août. La prise en compte des revenus et la mise en place d'un tarif accessible à tous devra permettre aux enfants de 4 à 12 ans de découvrir les nuits sous tente ainsi que les activités sportives ou autres. Le séjour se doit de faire découvrir l'environnement, la faune, la flore, les traditions et la découverte de la richesse locale.

Éveil corporel

Le centre est équipé d'un espace de matériel de motricité. Adapté et sécurisé, ce lieu offre aux enfants la possibilité de prolonger l'expérimentation des mouvements de leur corps dans l'espace. Ce lieu n'est pas en accès libre et sert de support à des activités motrices type parcours sportifs, jeux avec le corps, galipettes et roulades, etc.

Durant l'année, l'équipe d'animation organise des temps forts (journées à thèmes, grand jeu, carnaval, ...).

- ✓ Favoriser l'imaginaire de l'enfant

Déguisements/costumes

Des déguisements et des costumes sont à la disposition des enfants tout au long de la journée. Ainsi, chaque enfant peut s'inventer son histoire, seul ou en groupe. Cette « malle à déguisement » ne demande qu'à s'enrichir. Les dons des parents sont donc les bienvenus... A l'occasion de journées à thème ou de temps forts comme carnaval il pourra être également demandé aux enfants de venir déguisés au centre.

Jeux symboliques

Un espace de jeux aménagé comprenant dinette, marchande, voitures, legos, etc. est mis à leur disposition. Les enfants pourront donc, au grès de leur imaginaire, s'inventer et vivre des histoires qui leur permettront d'imiter, de reproduire et d'expérimenter en créant des relations avec les autres.

- Développer chez l'enfant les grandes valeurs humaines : Solidarité, Tolérance, Laïcité.

- En favorisant la vie de groupe.
- En permettant l'expérimentation, le droit à l'erreur.
- En respectant ses décisions.
- En l'écouter, en tentant de le comprendre.
- En expliquant les différences.
- En favorisant le dialogue.
- En permettant le droit à la différence.

Au centre, les enfants vivent en groupe. Ainsi les journées nous permettent d'être ensemble, de partager, de se rencontrer, de s'écouter, de se connaître. L'équipe d'animation porte une

Attention particulière à expliquer régulièrement les règles de vie aux enfants afin qu'ils puissent les intégrer et se les approprier. Par exemple il va s'agir de partager, de respecter les autres (et le matériel), de tolérer les différences, de jouer ensemble, de pouvoir attendre son tour ...

Ces règles, respectées par tous (enfants et adultes) sont des vecteurs de socialisation qui permettent à chacun d'acquérir des capacités à vivre et à entrer en relation avec les autres. Ainsi la socialisation permettra à l'enfant d'intégrer au groupe tout en pouvant affirmer sa singularité.

✓ Accompagner l'enfant dans l'explication de la règle

Par le dialogue, l'explication systématique et le rappel à la règle, l'équipe d'animation donne à l'enfant la possibilité de réfléchir et de prendre du recul sur ses transgressions. Il aura donc la possibilité d'acquérir, peu à peu, des raisonnements dont il pourra se servir dans d'autres lieux et à d'autres moments. (Se laver les mains, respecter le sommeil des autres, ...).

Content pas content

Un temps de dialogue peut être mis en place afin de donner son avis. Une boîte à idée est mise à disposition.

● Favoriser le goût de l'effort chez l'enfant.

- En l'impliquant dans des actions, des projets.
- En favorisant l'investissement individuel et collectif.
- En allant au bout des choses, des projets, des actions.
- En lui permettant d'aller au bout des choses.
- En récompensant ses efforts.

● Favoriser l'épanouissement individuel et collectif

- En alternant vie de groupe et moment individuel.
- En respectant ses besoins cognitifs, affectifs, biologiques.
- En respectant son développement individuel
- En éduquant ses sens
- En individualisant au maximum notre pédagogie.

Par la possibilité offerte à l'enfant de se créer ses propres repères et de participer à la vie collective, l'équipe d'animation désire favoriser la prise d'initiative et la liberté de choix de chacun, de manière à développer l'autonomie de chaque enfant.

L'équipe d'animation met à disposition des enfants, des outils lui permettant de se repérer dans le temps et dans l'espace.

L'équipe d'animation sera attentive aux demandes et aux envies des enfants tout en encourageant de leur part la participation active à tous les temps de vie. Ainsi, dans tous les temps d'installation et de rangement les enfants sont invités à participer (mise du couvert, Installation de la sieste, mise en place des activités, ...). Par exemple, chaque enfant a à disposition, au moment de la sieste, une panier dans laquelle il peut mettre son doudou. De plus les enfants choisissent le lit où ils passeront ce temps de repos.

3. Quelques objectifs opérationnels pour 2026

- ▶ Sensibiliser les parents aux activités de leurs enfants.
- ▶ Impliquer les parents dans la vie de l'accueil.
- ▶ Mettre en place des projets à l'échelle de la ville (fêtes, manifestations)
- ▶ Travailler sur la mise en valeur des actions des enfants (expositions, Rencontre, spectacles)
- ▶ Installer des espaces d'activités définis et repérables (coin voiture, coin poupée...)
- ▶ Travailler sur des thèmes et des cycles.
- ▶ Organiser des sorties ludiques, culturelles, sportives.
- ▶ Organiser des rencontres parents/enfants.
- ▶ Explorer les savoirs, savoirs faire, savoirs être.
- ▶ Mettre en place des activités manuelles, sportives, culturelles
- ▶ Préparer et organiser des minis camps.

Afin de répondre à ces objectifs, un projet commun avec les autres ACM de la ligue permettra de mettre en place une journée inter centre.

B) Les objectifs des différents accueils

1. Le périscolaire du matin ou accueil du matin

◆ *Objectif Général.*

- **Permettre à l'enfant de débiter sa journée détendue et couper le lien avec la famille dans de bonnes conditions.**

◆ *Objectifs intermédiaires.*

- **Permettre la détente et le calme**
- **Rassurer les enfants et les parents.**

◆ *Objectifs Opérationnels*

- **Aménager un coin calme (banquettes, lits, tapis).**
- **Proposer des jeux et activités adaptés à l'accueil du matin (puzzle, dessin, jeux de sociétés, lecture).**
- **Mettre en place des coins de jeux facilement repérables (coin jeux de constructions, coin poupée...).**

✗ Les attitudes importantes à favoriser

- Etre présent dès l'arrivée de l'enfant.
- Rassurer et sécuriser l'enfant au maximum.
- Permettre aux parents d'accompagner l'enfant jusqu'à l'atelier qu'il choisit.
- Etre particulièrement attentif aux besoins de câlins, d'écoute.
- Laisser l'enfant suivre au maximum son rythme.
- Eviter les cris, les chahuts.

2. Le périscolaire du soir.

◆ *Objectifs généraux*

**Permettre à l'enfant de finir sa journée détendue.
Créer un lien entre l'école, les parents et l'ACM.**

◆ *Les objectifs intermédiaires*

- **Permettre à l'enfant de jouer librement.**
- **Faire évoluer l'enfant dans un environnement calme et sécurisant**
- **Assurer le passage des informations entre les enseignants et les parents**

- **Assurer un accueil de qualité pour les parents.**
- **Permettre à l'enfant de faire ses devoirs.**

◆ *Les objectifs opérationnels*

- **Offrir un large choix d'activités ludiques et éducatives**
- **Aménager des « coins » d'activités spécifiques.**
- **Mettre en place un panneau d'information pour les parents.**
- **Aménager un « coin calme ».**
- **Mettre en place une activité manuelle par semaine.**
- **Aller voir les équipes d'enseignants une fois par semaine pour instaurer un dialogue.**

✗ Les attitudes importantes à favoriser

- Etre particulièrement patient avec l'enfant qui vient de passer presque toute la journée assis. - Instaurer le calme et favoriser la parole
- Aller au devant des parents et provoquer le dialogue.
- Etre garant du rythme et des besoins biologiques, cognitifs et affectifs.

Journée Type

à Amblainville

Titre	Horaires	Description	Les objectifs de ce temps	Le Rôle de l'animateur
Les Ateliers d'accueil/Accueil anticipé	De 7H00 à 9H30	▶ Les enfants arrivent pendant cette période de manière échelonnée. Différents ateliers sont installés à des endroits distincts les uns des autres. Ils sont facilement repérables. Les activités proposées sont variées (dessin, lecture, jeux de construction...), elles sont libres d'accès pour tous les enfants de la tranche d'âge et ils vont et viennent à leur guise. ▶ Les enfants sont libres de faire ce qu'ils souhaitent. ▶ C'est un moment d'échange avec les parents.	▶ Proposer un choix d'activités très large aux enfants, sans contrainte de production, de temps, d'âge. ▶ Donner la possibilité de partager, jouer, discuter à tout enfant présent dans le centre quelque soit son âge ▶ Permettre à l'enfant de reproduire ce qu'il a appris avec l'animateur pendant les activités. ▶ Permettre à l'enfant de démarrer la journée à son rythme	▶ Il est garant de son atelier d'accueil (sécurité affective et physique de l'enfant, Matériel, rangement). ▶ Aider l'enfant à réaliser ce qu'il souhaite faire, lui donner des conseils. ▶ L'animateur joue et participe à l'activité avec les enfants et propose des solutions en fonctions des demandes des enfants. ▶ L'animateur va au devant des enfants afin de les intégrer au mieux dans les activités. Il explique aux parents ce que les enfants vont faire pendant la journée.
Le Rassemblement	De 9h30 à 10H	▶ Les enfants sont rassemblés afin de démarrer la journée. Ils se disposent de façon conviviale pour chanter. Les chansons peuvent être aussi des jeux chantés ou des chansons à gestes. Chacun est libre de ne pas chanter mais il doit faire partie du groupe et ne pas le gêner. ▶ Un temps de discussions peut être mis-en-Place avec les enfants. Temps d'écoute et de Partage.	▶ Lancer la dynamique de la journée. ▶ Créer une ambiance conviviale au sein du groupe d'enfant ▶ Faire une activité tous ensemble. ▶ Susciter le plaisir de chanter. ▶ Susciter le plaisir d'échanger ses idées.	▶ Les animateurs mènent le chant. ou la discussion. ▶ Ils motivent les enfants et sont acteurs de ce moment. ▶ Ils sont garants du contenu des chansons et de leurs diversités. ▶ Ils sont attentifs à la courbe d'intensité du rassemblement : on préférera finir le rassemblement par une chanson calme et douce afin de ne pas trop exciter les enfants.

Titre	Horaires	Description	Les objectifs de ce temps	Le Rôle de l'animateur
Les activités par groupe ou par thème.	De 10H à 11H30	▶ Les enfants se répartissent en fonction de leur groupe d'âges ou de l'activité qui leur est proposée. ▶ Les animateurs expliquent alors comment faire ou les règles de l'activité. C'est un moment où les enfants sont en petit groupe (8 pour les 3-5 ans et 12 maximum pour les 6-12 ans avec un animateur) en dehors des grands jeux (+ de 20 enfants). ▶ L'activité est un moment d'apprentissage. L'enfant apprendra, perfectionnera ou découvrira une technique d'activité particulière : peinture sur soie, comment faire du roller...	▶ Jouer, s'amuser, s'éclater, se faire plaisir. ▶ Apprendre une nouvelle activité ou perfectionner un savoir faire. ▶ Respecter les consignes que donne l'adulte. ▶ Donner un sens à ce que l'on fait. ▶ Finir ce que l'on a commencé. ▶ Être capable de réutiliser cette technique.	▶ L'animateur mène l'activité. Il l'a préparé au préalable. Il motive les enfants et participe à l'activité avec eux. Il est garant de leur sécurité morale et physique. ▶ Il suit les étapes ci-dessous. ▶ Préparation individuelle (séance d'activité et matériel.) ▶ Explication de l'activité ▶ Préparation avec les enfants ▶ Mise en œuvre de l'activité. ▶ Rangement avec les enfants. ▶ Mise en valeur de l'activité
Temps libre et temps hygiène	De 11H30 à 11h45	▶ Une fois l'activité terminée les enfants peuvent choisir ce qu'ils souhaitent faire et se préparent au repas en passant aux toilettes et en se lavant les mains. Ce temps est un moment ludique.	▶ Permettre aux enfants de décompresser après l'activité de la matinée. ▶ Préparer le moment du repas. ▶ Donner aux enfants des habitudes au niveau de l'hygiène.	▶ L'animateur laisse les enfants faire ce qu'ils souhaitent en restant garant de leur sécurité. ▶ L'animateur montre l'exemple. Il se lave aussi les mains.

Le repas	11h45 à 13H00	▶ Les enfants s'assoient librement et les animateurs sont assis aux tables avec eux. Ils mangent dans le calme et participent au débarrassage en fin de repas.	▶ Permettre aux enfants de passer un moment convivial. ▶ Favoriser la discussion. ▶ Permettre à l'enfant de décompresser après la matinée. ▶ Découvrir de nouveaux plats.	▶ L'animateur est garant du calme à table et du bon déroulement du repas. ▶ Il sert les enfants et les aide à manger (selon l'âge). ▶ Il est garant du calme. ▶ Il s'assure que les enfants mangent correctement et applique la pédagogie du « je goûte à tout ».
Le temps calme	De 13H à 13H30	▶ Une fois le repas achevé, les enfants se rassemblent par groupe d'âge. ▶ Ils participent à des activités calmes : lecture, dessin, contes... ▶ C'est un moment de préparation à la sieste pour les 3-5 ans.	▶ Faire que les enfants ne s'agitent pas juste après la fin du repas. ▶ Mettre en place au moins un moment de pause pendant la journée. ▶ Préparer la sieste pour les 3-5 ans.	▶ L'animateur est garant du calme. ▶ Il mène une des activités proposées (il peut lire un conte).

Attention les temps diffèrent à partir de cette ligne puisque les 3-5 ans ont un temps de sieste (en bleu pour ceux qui vont en sieste les autres en rouge)

Ceux qui font la sieste				
La sieste	De 13h30 à 15h30	◆ Pour les 3-4ans elle est obligatoire sauf pour les enfants qui arrivent en demi-journée. ◆ Les autres enfants peuvent tous faire la sieste s'ils le désirent. (5-12 ans) ◆ Elle dure environ 1H le temps que tout le monde soit installé et s'endorme. ◆ Les enfants se réveillent de façon échelonnée. Ils sont réveillés par l'animateur vers 15h30 (dernier délai).	◆ Respecter le rythme de vie de l'enfant. ◆ Faire que l'enfant se repose.	◆ Rassurer l'enfant afin qu'il puisse facilement s'endormir. ◆ Etre présent affectivement pour l'enfant. ◆ Mettre l'enfant dans les meilleurs pour dormir.
Temps libre	De 15h30 à 16H15	◆ Les enfants viennent de se réveiller. Ils peuvent choisir les activités qu'ils souhaitent. (Eviter les jeux sportifs) ◆ Ils se lavent les mains avant d'aller goûter.	◆ Faire que l'enfant se réveille tranquillement. ◆ Préparer au goûter.	◆ L'animateur proposera des jeux calmes afin que l'enfant ne soit pas stressé dès son réveil.
Ceux qui ne font pas la sieste				
Ateliers d'accueil	De 13H30 à 14H30	◆ Idem que le matin ◆ Intégrer les enfants qui viennent en demi-journée.	◆ Idem que le matin	◆ Idem que le matin

Les activités par groupe ou par thème.	De 14H30 à 16H15	◆ Les enfants se répartissent en fonction de leur groupe d'âges ou de l'activité qui leur est proposée. ◆ Les animateurs expliquent alors comment faire ou les règles de l'activité. C'est un moment où les enfants sont en petit groupe (8 pour les 3-5 ans et 12 maximum pour les 6-12 ans avec un animateur) en dehors des grands jeux (+ de 20 enfants). ◆ L'activité est un moment d'apprentissage. L'enfant apprendra, perfectionnera ou découvrira une technique d'activité particulière : peinture sur soie, comment faire du roller... ◆ Ils se lavent les mains avant d'aller goûter.	◆ Jouer, s'amuser, s'éclater, se faire plaisir. ◆ Apprendre une nouvelle activité ou perfectionner un savoir faire. ◆ Respecter les consignes que donne l'adulte. ◆ Donner un sens à ce que l'on fait. ◆ Finir ce que l'on a commencé. ◆ Etre capable de réutiliser cette technique.	◆ L'animateur mène l'activité. Il l'a préparé au préalable. Il motive les enfants et participe à l'activité avec eux. Il est garant de leur sécurité morale et physique. ◆ Il suit les étapes ci-dessous. ◆ Préparation individuelle (séance d'activité et matériel.) ◆ Explication de l'activité ◆ Préparation avec les enfants ◆ Mise en œuvre de l'activité. ◆ Rangement avec les enfants. ◆ Mise en valeur de l'activité

Les temps sont les même à partir de cette ligne.				
Le Goûter/Bilan	De 16H15 à 16H45	▶ Les enfants sont par groupes d'âge ou avec ceux avec qui ils viennent de passer l'après-midi. ▶ Ils goûtent et discutent de la journée avec les animateurs. ▶ La journée se termine pour les enfants qui partent à 17H.	▶ Faire le bilan de la journée avec les enfants. ▶ Permettre à l'enfant d'exprimer ses sentiments sur la journée. ▶ Evaluer la qualité de la journée.	▶ L'animateur doit permettre à tout le monde de s'exprimer. ▶ Il donne ses impressions sur la journée et prend en compte les remarques des enfants. ▶ Il privilégie la convivialité du groupe.

Les ateliers d'accueil/Départ échelonné	De 16h45 à 19H00	▶ Idem que le matin ▶ Les enfants partent de façon échelonnée.	▶ Idem que le matin.	▶ Idem que le matin. ▶ L'animateur se doit d'aller vers les parents instaurer le dialogue.
--	-----------------------------	---	--	---

IV) *Le fonctionnement de l'ACM*

A) Fonctionnement général

La Ligue de l'enseignement est l'organisateur de l'accueil de loisirs et déclare la structure auprès des services du SDJES (Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports).

L'accueil se situe au 3 rue de Sandricourt, 60110 Amblainville.

Il est ouvert pendant les temps périscolaires du lundi au vendredi.

Les horaires d'ouverture sont pour le lundi, mardi, jeudi et vendredi :

- Le matin de 7h00 à 8h30.
- Le soir de 16h45 à 19h00.

Le mercredi ainsi que lors des périodes de vacances scolaires, L'ACM est ouvert de 7h00 à 19h00.

Les modalités d'inscriptions ainsi que les paiements sont gérées directement par la direction de l'accueil. Les familles bénéficient d'un tarif basé sur le quotient familial.

Le public qui fréquente l'accueil est exclusivement composé d'enfants âgés de 3 à 11 ans scolarisés dans le groupe scolaire sauf pour le mercredi, les enfants issus d'autres communes alentours peuvent y être accueillis.

Nous avons également la capacité d'accueillir des enfants atteints de trouble de la santé et porteur de handicap. L'accueil de loisirs est un lieu de découverte, d'apprentissage et d'épanouissement à destination de tous les enfants. Cette démarche de mixité permettra aux enfants d'apprendre la tolérance, le respect de la différence et la solidarité dont notre société a besoin.

La formation de l'équipe à l'accueil de tous les publics reste une priorité de l'organisateur.

➤➤➤ Les activités

1. Les temps d'activités.

A travers l'activité, l'enfant doit pouvoir se construire, faire des découvertes, des expériences, tant sur le plan matériel que relationnel. Pour profiter pleinement d'une activité, il est important que l'enfant y trouve du plaisir.

Quoi de mieux pour prendre du plaisir en faisant, que d'avoir participé à la décision, de ce que l'on allait faire. Il faut encourager et développer chez chaque animateur les compétences d'écoute, d'observation des enfants.

Nous devons également réfléchir à des moments plus ou moins formels où des demandes peuvent être exprimées : un moment que l'on pourrait appeler « **réunion d'enfants** ». Un enfant qui part de l'ACM le soir, avec une idée de ce qu'il fera le lendemain, un projet, reviendra avec beaucoup plus de plaisir, d'enthousiasme, le lendemain.

Nous devons également articuler les différents moments en alternant activités physiques et activités plus calmes.

Un planning d'activités par semaine sera établi par l'équipe pour les périodes de vacances. En ce qui concerne les mercredis un planning mensuel.

Toutes ces activités seront adaptées en fonction des tranches d'âges (adaptation aux rythmes de vie des enfants). Elles se feront également dans la mesure du possible, en partenariat avec les associations et les clubs locaux.

Pour la programmation des sorties et mini séjours, La proposition tarifaire étant tout compris, plus rien ne sera demandé aux familles.

A partir de tout cela, il est difficile de faire une liste des activités puisque celles proposées par les enfants seront prioritaires. Toutefois, nous pouvons lister celles que nous pourrions impulser.

Pour le groupe des maternelles :

- Des activités de transformation de la matière avec ou sans outil : bois, cuisine, terre...
- Des activités de manipulation : modelages, construction, collections ...
- Des activités d'expression : plastique, écrite, orale ...
- Des jeux sonores : avec la voix, avec des instruments
- Des activités ludiques : jeux de société, jeux de tradition.

Dans tous le cas les activités proposées devront avoir un intérêt pédagogique et seront organisées en cohérence avec les projets de centre, dans le respect des orientations pédagogiques présentées.

Celles-ci pourront être organisées et encadrées par des animateurs des centres, mais également par des intervenants spécialisés pour celles qui requièrent des compétences techniques ou des normes d'encadrement spécifiques.

Les activités dites de « consommation » auront un caractère exceptionnel.

Une attention particulière sera portée sur la possibilité de rencontres festives avec les parents des enfants.

Certains enfants ne peuvent partir en vacances avec leur famille, il faudra que chacun puisse avoir à raconter à ses camarades à la rentrée des classes. Enfin cette période est favorable aux activités de pleine nature, il sera donc utile de donner aux enfants la possibilité de sortir régulièrement en dehors des sorties en car, soit à pied, soit à vélo....

2. Réflexion sur les activités

Le programme des activités répond aux besoins de l'enfant, à ses capacités et à son âge. Il tient compte de l'implantation du centre et de son équipement. Il est construit en fonction des compétences de l'équipe.

Avant de satisfaire le désir de l'adulte, les activités visent avant tout à satisfaire les besoins de l'enfant

Elles ne sont jamais un but en soi. Elles sont un moyen d'apprendre en action, un moyen de découvrir et de comprendre, un outil pour grandir.

Toutes les activités peuvent être pratiquées en ALSH si elles correspondent aux valeurs de la Ligue de l'enseignement et si elles s'inscrivent dans la cohérence du projet du séjour. Le directeur s'est au préalable assuré qu'on pourra les pratiquer en sécurité en respectant la réglementation en vigueur, et qu'elles sont compatibles avec le cadre du budget.

Les modes de pratique, les conditions de mise en œuvre et la place de l'enfant revêtent une importance particulière :

- Laissent-ils place à l'initiative ou à des choix personnels de l'enfant ?
- Comment l'implique-t-on dans les choix des activités et dans leur préparation ?
- Les temps réels de l'activité pour chaque enfant sont-ils satisfaisants, permettent-ils à l'enfant d'apprendre quelque chose ?
- L'enfant se sent-il en sécurité, peut-il prendre confiance en lui ?
- Lui permet-on d'accéder à l'autonomie ?
- Quel est le rôle de l'adulte ? Est-il spectateur passif, incitateur, guide, permet-il à l'enfant d'aller au bout de son projet ?
- Les dispositifs matériels mis en œuvre permettent-ils de pratiquer dans de bonnes conditions ? espaces disponibles, plans de travail, matériels mis à la disposition etc.

Si l'improvisation n'est pas de mise, tout ne doit pas être pour autant programmé à l'avance de manière à laisser place aux aspirations des enfants.

Il est cependant essentiel que l'équipe construise un programme d'activités cohérent et l'inscrive dans le projet pédagogique du séjour. Les enfants doivent pouvoir choisir les activités qu'ils pratiqueront dans les limites de ce qui leur est proposé. Ils peuvent ne pas tous pratiquer la même activité au même moment, mais tous devront aller au bout de l'activité choisie et mener leur projet à son terme.

Les "activités dominantes" répondent aux mêmes objectifs. Nous ne les considérons pas forcément comme des stages encadrés par des professionnels. Elles sont avant tout un moyen pour éduquer et pour apprendre. Une réflexion doit être menée dans ce sens avec toute l'équipe d'encadrement pour donner du sens aux activités et déterminer la façon dont elles seront conduites.

Elle associe les animateurs les enfants à l'émergence des idées, aux choix des activités et aux modalités de leur mise en œuvre en veillant à la cohésion globale du projet qui s'inscrit lui-même dans le projet éducatif de la Ligue de l'Enseignement. :

- Promouvoir la démocratie par l'éducation et par la culture ;
- Garantir l'égalité de tous en garantissant la liberté de penser et de s'exprimer, l'épanouissement de tous, le respect des personnes, dans une société juste, démocratique et laïque attachée à la paix.

Les activités physiques

Elles correspondent à un besoin fondamental de l'individu quel que soit son âge.

Les modes et la pression sociale nous ont amenés à organiser des séjours à thème conçus autour d'une activité physique dominante spécialisée. Les équipements nécessaires, la réglementation qui les régit, la qualification requise des intervenants nous obligent souvent à faire appel à des prestataires extérieurs.

L'expérience montre que ces activités sont rarement plus appréciées que les activités traditionnelles plus conviviales que nous menons dans les ACM et que nous ne devons pas nous laisser entraîner dans la surenchère des activités.

L'activité doit toujours garder un caractère attractif et ludique, un "esprit vacances"

Elle ne poursuit aucun objectif de performance. Ce sont des activités de découverte qu'on pratique pour le plaisir et pour se dépenser physiquement. Cette orientation n'exclut pas sérieux, rigueur et exigence tant pour l'encadrement que pour les pratiquants. La qualité des pratiques est nécessaire à l'acquisition d'une maîtrise technique.

Si le jeu est un outil levier d'apprentissage puissant, les formes compétitives qui créent l'émulation ne sont pas forcément à rejeter.

La fréquence et la durée des séances doivent permettre la découverte, l'initiation et la maîtrise. L'activité sportive s'intègre au rythme normal de la journée. Hormis les impératifs de la météo ou des marées elle n'impose pas le rythme du séjour.

Les activités manuelles

Nous avons parfois tendance à les réduire à la réalisation d'objets stéréotypés (cendrier, collier etc.) Elles présentent pourtant un véritable intérêt éducatif.

On y apprend à se servir de ses mains pour agir sur la matière. Elles développent des habiletés motrices, elles permettent d'apprendre des techniques (les matières ne se travaillent pas toutes de la même manière, les outils s'utilisent d'une façon spécifique), et des méthodes (les opérations doivent se faire dans un ordre précis).

Elles permettent en particulier :

- d'apprendre à se servir de ses mains le premier outil de l'homme
- de développer la motricité fine, la coordination oculo-manuelle et le sens du toucher
- de découvrir des matériaux et la manière de les transformer.
- de se frotter à une démarche technologique : se poser des questions, trouver des solutions, raisonner, acquérir des concepts scientifiques pour réaliser son projet.
- de développer une relation d'aide et de coopération avec les copains et avec l'animateur.

Les activités culturelles et artistiques

Former un citoyen c'est lui permettre de comprendre le monde dans lequel il vit. C'est aussi l'aider à accéder à la culture et aux sciences et aux arts. Nous abordons ce domaine d'activité dans cette perspective.

L'objectif est fondamental pour des jeunes qui vivent dans un monde de progrès technologique où les moyens modernes de communication font tomber de nombreuses frontières pour nous mettre en contact direct avec des cultures inconnues de leurs grands-parents.

Découvrir la culture ou découvrir des cultures

Nos ACM sont des lieux de dépaysement et mixité sociale qui accueillent souvent des enfants de milieux sociaux différents, d'origines géographiques et culturelles diverses. Ils doivent pouvoir y vivre ensemble en toute harmonie.

Les équipes doivent saisir ces différences non pas comme une difficulté supplémentaire, mais comme une chance de découvrir d'autres coutumes et d'autres modes de vie.

La découverte culturelle ne se limite pas à l'enceinte du centre. Le dépaysement est aussi l'occasion de découvrir un site, une culture locale, des coutumes culinaires, artistiques, artisanales... La géographie physique et politique, l'histoire, la compréhension de l'action multi séculaires de l'homme sur le paysage, l'environnement sont indispensables pour la formation du citoyen.

Afin d'atteindre ces objectifs, l'accueil permettra la mise en place de mini camps pour la période estival avec la possibilité d'en développer sur les vacances d'avril.

La découverte culturelle passera également par la mise en place d'un séjour vacances à la neige sur les vacances de février. Ce séjour sera l'occasion de faire découvrir un environnement méconnu de beaucoup d'enfants, des pratiques sportives, culinaires ...etc.

Nous devons saisir toutes les occasions et toutes les formes d'enrichissement personnel : lecture, théâtre, expositions, rien ne doit être négligé.

Le développement durable, la culture, l'accessibilité aux nouvelles techniques sont des enjeux importants auxquels nous devons sensibiliser les enfants et les jeunes.

Découvrir les sciences

La culture, les sciences ne s'acquièrent pas en regardant distraitemment la télévision. Des activités souvent simples et ludiques ouvrent des fenêtres sur le monde des nouvelles technologies et des techniques qui font le quotidien de l'enfant. Il est difficile de les programmer à l'avance. On peut saisir toutes les occasions d'inventer, de participer, de créer, d'imaginer on peut toujours rechercher les réponses aux questions qu'il se pose et développer des démarches scientifiques.

Les activités d'expression

Ces activités sont indispensables au développement de la personnalité des êtres sociaux et communicants que nous sommes. Le langage, le mime, le théâtre, la peinture, l'écriture sont des modes de communication qui permettent de correspondre avec les autres, de se faire comprendre, de raconter une histoire ou un événement, de ressentir et transmettre une émotion ou un sentiment. L'enfant s'investit beaucoup dans ce type d'activités qui lui permettent de s'affirmer dans le groupe. Ceux qui n'osent pas doivent être rassurés et encouragés pour ne pas se trouver en situation difficile ou en situation d'échec.

Ce sont des activités essentielles à la structuration de la personnalité. Elles ont donc leur place au centre.

3. Les jours et horaires d'ouvertures.

ACCUEILS	Périscolaire			Journée Complète	Demi-journée	
JOURS	Matin	Pause méridienne	Soir		Sans repas	Avec repas
Lundi	7h-8h30	11h20-13h35	16h45-19h00			
Mardi	7h-8h30	11h20-13h35	16h45-19h00			
Mercredi				7h-19h00	7h-12h ou 13h-19h	7h-13h ou 12h-19h
Jeudi	7h-8h30	11h20-13h35	16h45-19h00			
Vendredi	7h-8h30	11h20-13h35	16h45-19h00			

🟡 Les tarifs sont calculés sur les revenus des familles en application du barème CAF voté au conseil municipal. Le barème numéro 3 sera celui en application en janvier 2025. Les tarifs s'échelonnent donc comme suit :

ACCUEILS	Périscolaire et Périscolaire		Repas	Journée Complète	Demi-journée
	Matin	Soir	3.1€ cantine 4.30€ ACM	De 1.13€ à 9€	Sans repas
TARIFS	De 0.21 à 1.58	De 0.35 à 2.63			De 0.57 € à 4.50€

4 Les sorties

Les sorties sont organisées comme suit :

► Pour les sorties dans la commune ou aux alentours :

- Prévenir à l'avance les familles afin qu'elles puissent prévoir les vêtements appropriés (sur les plannings).
- Prendre une trousse à pharmacie.
- Remplir le cahier de sortie (liste des enfants, lieu de destination, heure de départ et d'arrivée, nom et prénom des animateurs).
- Prendre des bouteilles d'eau en fonction du nombre d'enfants.

► Pour les sorties en dehors de la commune ou en car :

- Prévenir à l'avance les familles afin qu'elles puissent prévoir les vêtements appropriés. (Sur les plannings)
- Prendre une trousse à pharmacie.
- Remplir le cahier de sortie (liste des enfants, lieu de destination, heure de départ et d'arrivée, nom et prénom des animateurs).
- Prendre des bouteilles d'eau en fonction du nombre d'enfants.
- Prendre les fiches sanitaires des enfants concernés
- Faire remplir l'autorisation parentale lorsque la durée des sorties est en dehors aux horaires d'ouverture du centre (départ avant 7 h et retour après 19h).

5 L'infirmierie

L'infirmierie du centre de loisirs se trouve près du bureau de la direction. Elle comprend les produits pharmaceutiques conseillés par la PMI et conforme à la réglementation.

Un cahier d'infirmierie à mettre à jour à chaque fois qu'un enfant est soigné.

Une liste des numéros d'urgence et des procédures à tenir pour différents cas de blessures.

6 Les réunions (cahier du centre) :

Les réunions du centre de loisirs ont lieu tous les mardis. Les animateurs ont dans leur temps de travail 2 heures de préparation pédagogique à fournir pendant les semaines scolaires et 4 heures pour les semaines de vacances. Toutes ces heures ne seront pas consacrées qu'à des réunions

Elles sont de plusieurs types, préparations, informations, régulations, négociations...

Leurs durées varieront en fonction des nécessités et des échéances à venir du centre.

Une prise de note sera systématiquement faite afin de réaliser un compte rendu. Celui-ci servira de traces aux décisions qui seront prises, aux informations données. Il sera reporté dans le classeur du centre*.

V) Les partenaires

1. Les parents

Ils souhaitent souvent des contacts réguliers avec leur enfant. Le projet pédagogique doit prendre ce besoin en compte par l'organisation et le suivi du courrier, la régulation des communications téléphoniques etc. Les familles sont toujours les bienvenues au centre, nous devons les accueillir. En ACM l'équipe doit être particulièrement attentive à la qualité des relations très souvent fréquentes avec les familles.

➤➤➤ La place des parents dans l'accueil

Les parents doivent avoir confiance dans l'équipe ; garant de la sécurité affective et physique des enfants, le directeur et les animateurs doivent prévoir un aménagement de l'accueil, affichage en phase à ce niveau d'exigence. Le directeur doit donc maintenir une attention permanente au respect de ce principe et à la lisibilité de son fonctionnement et de son organisation.

La recherche d'une complémentarité éducative suppose la mise en œuvre d'une relation privilégiée avec les parents. Celle-ci doit dépasser le cadre d'une simple transmission d'informations sur les activités pratiquées même si ce seul objectif doit être pris en compte systématiquement par les équipes d'animation.

- **Pour promouvoir l'implication des parents** dans la vie des accueils, il est envisageable de mettre en place une commission des parents des accueils de loisirs qu'il faudra informer et associer éventuellement à certaines manifestations. L'avis des parents peut être sollicité sur l'évolution des pratiques proposées sur les accueils ou sur les conditions de fonctionnement. Associer les parents à certaines réflexions pédagogiques ou à certaines actions menées sur les accueils.
- **Des moments de rencontre** seront organisés de manière plus formelle : organisation des spectacles avec les enfants seront systématiquement suivi d'un pot avec les parents. Ces moments d'échange et de discussion contribue à l'aspect convivial du centre de loisirs, qui est atout indispensable dans la poursuite de nos objectifs.
- **Une journée porte** ouverte sera programmé chaque année afin de valoriser les actions des centres de loisirs.
- **Les sorties et activités** : nous solliciterons les parents lors de sorties. Pour certaines activités spécifiques comme par exemple des ateliers cuisines, nous inviterons également les compétences de certaine maman ceci afin de valoriser les parents aux yeux de leurs enfants.

2. L'environnement local

Les accueils de loisirs font partie du paysage local. Il est indispensable que le directeur prenne contact et connaisse des élus municipaux, des chefs de service de la mairie, les responsables des services sociaux, le directeur d'école, les fournisseurs et les prestataires de service. Il représente l'œuvre auprès des institutions et de ces personnes avec lesquelles il doit entretenir de bonnes relations.

4. Les équipes de formateurs des animateurs BAFA

Pour organiser l'accueil des stagiaires. Pour établir un bilan objectif des stages pratiques en situation

5. Les intervenants extérieurs

Le directeur doit vérifier leurs qualifications et leurs compétences avant de les intégrer à l'équipe d'animation.

6. Les représentants des administrations

Le SDJES

Le SDJES contrôle et conseil sur tous les aspects de la vie d'un centre.

LA D.D.A.S.S ET LA P.M.I

Contrôlent les conditions et l'état sanitaire du centre, l'état de santé des enfants et des adultes.

LA COMMISSION DE SECURITE

Contrôle la sécurité des locaux et la conformité aux dispositions réglementaires en vigueur.

L'INSPECTION DU TRAVAIL

Contrôle les conditions d'embauche, d'emploi et de travail du personnel.

VI) *L'équipe d'animation*

La composition des équipes d'un accueil de loisirs est basée sur à la réglementation en vigueur.

- 1 animateur pour 8 enfants de 3 à 6 ans (porté à 10 en accueil périscolaire)
- 1 animateur pour 12 enfants de 6 à 11 ans (porté à 14 en accueil périscolaire)

L'équipe d'animation est composée :

- D'une directrice secondée d'une adjointe
- D'une équipe de quatre animateurs permanents assurant les accueils péri et extra scolaires en fonction des effectifs
- Un renforcement de vacataires en fonction des besoins

- Les temps de pauses

Ils se déroulent pendant les temps d'accueils du midi. Les animateurs sont en binôme sur les ateliers d'accueils.

➤➤➤ Les relations attendues

a. Relation entre les enfants et les animateurs

- Ils seront à l'écoute des enfants en respectant leurs choix et leurs demandes
- Ils laisseront les enfants prendre des initiatives individuelles ou collectives indispensables au développement de l'autonomie
- Ils ne montreront pas de préférences vis à vis des enfants
- Ils mettront en place des temps de parole avec les enfants
- Ils devront détecter les besoins des enfants tout au long de la journée :
 - En développant leur sens critique, leur imagination, leur créativité et leur curiosité
 - En respectant les temps calmes, le sommeil, les temps libres et d'accueil
- Ils établiront un climat de confiance (sécurité affective, morale, physique)
- ils devront valoriser et encourager l'enfant
- Ils établiront des règles de vie avec eux

b. Relation entre l'équipe et les parents

L'équipe d'animation saura mettre les parents en confiance, les rassurer en étant à leur écoute. Les animateurs seront présents le matin et le soir durant l'accueil afin de répondre aux questions éventuelles des parents.

Ils donneront la possibilité aux parents de participer à la vie du centre :

- Émettre un avis, des idées ou des critiques
- Mener des activités
- Accompagner lors des sorties
- Apporter leur aide pour des moments de convivialité
- Participer à des réunions d'information, assemblée générale de l'association...

Pour l'information des familles, les plannings d'animation seront affichés au centre de loisirs et à disposition sous forme de plaquette.

De plus des permanences seront mises en place pour l'inscription des enfants et pour tous autres renseignements. Pour les inscriptions avant les vacances, des feuilles d'inscriptions seront distribuées par l'intermédiaire des écoles.

c. Relation entre les membres de l'équipe d'animation

Les animateurs devront faire preuve d'honnêteté et de franchise tout en respectant l'autre. Les problèmes ne seront en aucun cas réglés devant les enfants. Les animateurs seront à l'écoute les uns des autres afin de pouvoir s'entraider sans aller à l'encontre des décisions prises. Aussi, pour assurer la communication et la coordination de l'équipe, un cahier est à disposition pour noter d'éventuels constats, désirs, besoins ...

L'échange, la communication, l'entraide doivent être primordiales.

Les animateurs seront sollicités pour participer à la préparation du projet pédagogique durant des réunions.

Il y aura :

- Une réunion pour la préparation des mercredis (tous les mardis matin)
- Une réunion pour la préparation des vacances (2 semaines avant chaque période)
- Une réunion de bilan à la fin de chaque semaine pendant les vacances
- Aussi, un bilan quotidien peut avoir lieu lors des temps informels selon la demande.

Pour la formation, les animateurs participent aux formations continues proposées par la ligue. Les directeurs seront là pour informer de ces formations, faire le lien et leur permettre de se perfectionner dans des domaines bien spécifiques en fonction du besoin des Animateurs, du centre, et des enfants.

d. Le directeur

Il sera présent de l'ouverture à la fermeture du centre. En cas d'absence il devra désigner la personne qui sera responsable jusqu'à son retour. Il sera à l'écoute des parents, des enfants, des animateurs, des élus et du personnel de service. Il veillera au bon fonctionnement du centre, s'occupera du côté administratif, de l'embauche du personnel d'animation, des courses...

e. Attitudes et comportement des animateurs

- Ils auront une attitude motivante, dynamique
- Ils devront prendre des initiatives, avoir l'esprit d'équipe et savoir se remettre en question
- Ils organiseront des groupes d'enfants en fonction de l'âge, de leurs capacités et de leurs intérêts
- Ils mettront en place des activités à la carte
- Ils veilleront au respect du matériel, du lieu de vie, des jeux en impliquant les enfants
- Ils seront toujours d'humeur égale et feront preuve de patience
- Ils auront un vocabulaire et une tenue vestimentaire corrects
- Ils respecteront le secret professionnel
- Ils prépareront les activités à l'avance
- ils ne laisseront pas leurs problèmes personnels empiéter sur leur travail
- Ils se donneront les moyens pédagogiques et techniques pour élaborer et réaliser un projet personnel, un projet d'enfant, un projet d'activité.
- Ils réfléchiront à l'impact de leurs activités (pourquoi, comment...)
- Ils devront évaluer leurs activités

Plusieurs outils seront utilisés afin d'effectuer l'évaluation des ACM

VII) *Les outils d'évaluation du projet*

L'évaluation consiste à tenter de répondre à un ensemble de questions relatives au centre, sa mise en œuvre et ses effets. Elle cherche notamment à apprécier les résultats atteints par les programmes d'actions (projets) et les moyens mis en œuvre par rapport aux objectifs fixés.

- Cohérence (dans la conception et la mise en œuvre) exemple, les objectifs de départ sont-ils cohérents entre eux, les moyens financiers et humains sont-ils adaptés à ces objectifs.
- Résultats attendus : dans quelle mesure les évolutions constatées sont conformes aux objectifs visés par le secteur enfance/jeunesse
- Efficience : les ressources (financières et humaines) mobilisées sur le secteur enfance/jeunesse ont-elles été bien utilisées ? Les résultats sont-ils à la mesure des sommes engagées dans les projets ?
- Impact : quelles sont les conséquences globales de la mise en œuvre de projets
- Pertinence : est ce que la mise en œuvre de projets répond ou non à la problématique de départ (ouverture d'un secteur préados, aménagement d'horaires atypiques par exemple) ?



pour une démocratie exigeante

J'agis

je rejoins la Ligue de l'enseignement

www.laligue.org

la **ligue** de